

LEGENDE



Zone de transmission simultanée des produits de DR 1.1 ($0,5Q^{1/3}$)
pour une quantité maximale de 0,2 kg Eq TNT



Zone de transmission par projection des produits de DR 1.1 ($2,4Q^{1/3}$)
pour une quantité maximale de 0,2 kg Eq TNT



Zone de propagation thermique des produits de DR 1.3 (Z2)
pour une quantité maximale de 10 kg

ETUDE DE DANGERS
MBDA
ETABLISSEMENT DE SELLES-SAINT-DENIS

ANNEXE 13.10 :

Zones d'effets générées par les transferts de
produits pyrotechniques des soutes de stockage
ou le bâtiment 26 vers le bâtiment 7, inversement -
Transferts assimilés de l'ADR

Format : A4

DATE : 29.06.19

ECHELLE : 1 / 10 000